

La part des salaires dans le PIB ne cesse de diminuer

■ Les entreprises recourent de plus en plus aux capitaux pour se développer. Débat...

Déterminer quelle part représentent les "salaires" au sens large (revenus d'activité nets de cotisations sociales et du patrimoine, soit les revenus disponibles des ménages) dans le produit intérieur brut (PIB), c'est une question sensible, surtout en pleines discussions relatives à l'accord inter-professionnel (AIP). Cela revient, au fond, à se demander qui des entreprises ou des travailleurs ont le plus profité de la croissance économique ces dernières années. Sensible, donc. Et complexe.

Baisse continue

Avant tout, un préalable. L'évolution de la part des revenus des ménages dans le PIB est plus lisse que le PIB. Les profils des entreprises sont plus volatils. On le constate au vu du graphique ci-dessous. En 2008-2009, période noire pour la planète "finances" et les économies nationales, les revenus des ménages résistent plutôt bien. "Parce qu'il y a une forte rétention d'emplois dans ce contexte-là", explique Philippe Ledent, économiste chez ING. En clair, les entreprises rechignent à diminuer l'emploi lorsque des secousses conjoncturelles se produisent.

Si la part structurelle des revenus des ménages dans le PIB diminue de manière structurelle depuis le milieu des années 1990, il faut se rendre compte que ce n'est sans doute pas la meilleure manière de cerner la problématique. "Quand on pense à la répartition des fruits de la croissance

entre employeurs et employés, on se réfère naturellement au secteur privé. Or, la courbe des revenus disponibles des ménages, sur un plan macroéconomique, inclut les indépendants et surtout le secteur public. Il serait préférable d'isoler complètement le secteur privé, et encore, en extirpant le secteur financier, qui a un fonctionnement spécial. Le secteur 'privé hors finances' est sans doute ce qui représente le mieux la tendance structurelle de la part des revenus disponibles par rapport au PIB", poursuit l'économiste.

Changement de paradigme ?

Sur cette base (la courbe rouge sur notre graphique), la part des revenus disponibles dans la valeur ajoutée (le PIB, en somme), diminue de 63 à 60 % en un peu plus de 20 ans. Pourquoi ? "Parce que l'économie est de plus en plus intensive en capitaux, et de moins en moins en travailleurs", poursuit Philippe Ledent. Ce n'est pas illogique : pour rester dans le coup, notamment sur le plan technologique – et plus aucun secteur ne peut y échapper aujourd'hui –, les entreprises doivent de plus en plus investir, surtout dans un contexte de concurrence internationale exacerbée.

"De plus en plus d'investissements doivent être consentis pour rester à jour, pour maintenir la compétitivité des entreprises." Autrement dit, la part du travail dans cette même valeur ajoutée diminue. Et on vient au cœur du problème : ces vases communicants entre "travail" et "capital", situation qui n'est d'ailleurs pas propre à la Belgique, ne poseraient aucun problème si la fiscalité était

identique. Or, ce n'est pas le cas. Aujourd'hui, les revenus du capital restent bien moins taxés que ceux du travail.

Prolongement de ce constat : si l'État a besoin de 50 % du PIB pour vivre, comme aujourd'hui, cela veut dire que la pression sur une frange de plus en plus réduite (le travail) va devoir augmenter pour maintenir ce niveau de vie. Difficile...

"C'est pour cette raison que certains partis – mais sans doute le font-ils pour des raisons plus dogmatiques qu'économiques – proposent de globaliser les revenus, explique cet autre économiste, sous couvert de l'anonymat. La répartition de la valeur ajoutée, au départ, est plutôt un débat marxiste, mais aujourd'hui, avec l'évolution d'une économie de plus en plus dématérialisée qui exige plus de capitaux que de main-d'œuvre, à l'instar des Gafa (Google, Facebook, etc.), cette thématique de la juste répartition des fruits de la croissance est

prégnante. Et c'est logique. Mais c'est une question bien plus complexe qu'il n'y paraît, polluée par le débat politique, qui demande de prendre du recul."

Cela dit, pour compliquer la donne, il faut ajouter que la rentabilité du capital, elle, n'a pas augmenté sur la période considérée. Cela s'explique en partie par le fait que la baisse de la durée de vie des actifs a généré une hausse du taux d'amortissement, relève une note du Bureau du Plan. "C'est vrai, mais les changements de paradigme économique vont sans doute devoir amener des changements au niveau fiscal, notamment, sinon ça va devenir intenable."

François Mathieu

57,6%

Part des salaires

En 10 ans, la part des salaires dans la valeur ajoutée du secteur privé (hors banques) a baissé de 10 %.

LA PART DES SALAIRES DANS LE PIB

LA PART DES SALAIRES DANS LE PIB



Réunion marathon au Groupe des dix

Le Groupe des dix (G10) a tenu lundi une de ses séances marathons dont il a le secret et qu'il réserve aux grandes occasions. Les dix plus hauts responsables syndicaux et patronaux du pays se sont retrouvés à 9 h du matin au siège de la Fédération des entreprises de Belgique (FEB) à Bruxelles. Et hier soir, à l'heure de boucler ces lignes, les discussions étaient toujours en cours. Signe que les négociations étaient compliquées. Mais signe, surtout, que l'on se parlait encore, ce qui est en soi un élément positif. Autre signe encourageant : aucune information ne filtrait des murs de la maison des patrons. Les négociateurs semblaient donc vouloir donner toutes ses chances à la concertation sociale.

Mais de quoi parlait-on, au juste ? De l'AIP, évidemment. L'accord interprofessionnel que les organisations d'employeurs et de travailleurs négocient tous les deux ans. Au cœur du débat, la norme salariale pour les années 2019 et 2020. C'est-à-dire les augmentations maximales de salaires qui pourront être négociées dans les secteurs et les entreprises, en plus de l'indexation (qui adapte les salaires au coût de la vie) et des barèmes (qui évoluent avec l'ancienneté).

Les salaires, mais pas seulement

Cette fois, les discussions entre syndicats et patrons étaient particulièrement difficiles. Le Conseil central de l'économie (CCE) a fixé la marge disponible pour des hausses de salaire à 0,8 %. Ce qui convenait aux patrons, qui veulent à tout prix éviter une trop forte hausse du coût du travail, mais pas du tout aux syndicats, qui réclamaient au moins 1,5 % et sont partis en grève générale le 13 février pour le clamer haut et fort.

Depuis, les esprits se sont calmés et le CCE a recalculé sa marge en y intégrant les dernières prévisions d'inflation et de croissance. Résultat : on peut augmenter les salaires de 1,1 %.

Ce lundi, le G10 a donc repris les discussions sur cette base. Certes plus favorable, mais toujours insuffisante du point de vue syndical. C'est pourquoi le front commun soulignait, à son entrée en négociation lundi matin, qu'un AIP, c'était bien plus qu'une norme salariale. Les organisations de travailleurs réclamaient également une hausse du salaire minimum, d'un euro l'heure ; une amélioration des règles en matière de prépension (RCC) et de régimes de fin de carrière ; des améliorations des conditions de travail et pour la mobilité...

De leur côté, les employeurs souhaitent notamment obtenir des avancées en matière de flexibilité du temps de travail (heures supplémentaires). Et, surtout, le maintien de la compétitivité des entreprises.

L. G.